

## Questionnaire aux listes présentes aux élections municipales, 15 et 22 mars 2020

1

*L'ASPAHR, Association de Sauvegarde du Patrimoine artistique et historique roussillonnais est une association départementale, fondée en 1963 par l'historien archéologue Pierre Ponsich, vite rejoint dans son projet par René Puig, alors premier adjoint au maire de Perpignan en charge de la Culture, qui, depuis plus de cinquante ans, malgré des interruptions, travaille pour attirer l'attention sur la valeur du patrimoine culturel du pays catalan et dénoncer, quand il le faut, les atteintes dont il est l'objet. Relancée par une nouvelle équipe en 2017, l'ASPAHR souhaite que les valeurs qu'elle défend, dont elle est persuadée qu'elles constituent un atout pour ce pays, puissent être partagées par le plus grand nombre. Pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, l'action des communes est souvent déterminante. C'est pourquoi l'association a souhaité diffuser le plus largement possible aux candidats de toutes les communes un questionnaire, destiné à attirer leur attention sur les enjeux du patrimoine et porter à la connaissance du public les réponses des candidats, bien évidemment dans le respect des opinions ou positions exprimées, appréciées uniquement par rapport aux objectifs d'intérêt général que constituent la conservation, la valorisation et la mise à la disposition du public du patrimoine catalan de notre département.*

**Questionnaire pour les candidats à la mairie et au conseil municipal de Perpignan**

2

1- Quelle place accordez-vous au patrimoine dans l'image de la ville, et pensez-vous que cela constitue un levier de développement et de cohésion sociale ?

2- Entendez-vous promouvoir une politique de développement culturel impliquant le patrimoine architectural, artistique et naturel ou environnemental de Perpignan ?

**En ce qui concerne les musées et les institutions culturelles :**

3- Envisagez-vous d'achever le musée de Ruscino et de l'ouvrir au public ?

4- Envisagez-vous de remettre à niveau le musée Joseph-Puig (une des plus importantes collections numismatiques de France) ?

5- Envisagez-vous de créer un musée d'histoire et de civilisation catalane qui prenne la suite de la Casa Pairal, musée pionnier des années 1950 aujourd'hui fermé ? Quelle destination entendez-vous donner aux collections de l'ancienne Casa Pairal, aujourd'hui stockées ?

6- Envisagez-vous un musée ou un lieu centré sur l'histoire de la ville et de son architecture, en liaison avec le Centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine requis dans la convention « Ville d'Art et d'Histoire » ?

7- Pouvez-vous donner des garanties quant à la présence, pour ces établissements, du personnel qualifié (conservateurs du Patrimoine et collaborateurs) en nombre suffisant et du budget de fonctionnement permettant à ces établissements de mener une politique culturelle visible et active ?

8- Pouvez-vous vous engager à ce que les musées de Perpignan disposent annuellement et de façon pérenne d'un budget d'acquisition et de restauration des collections ? Donnez un chiffre annuel, en €.

9- Pouvez-vous vous engager à ce que les églises historiques de Perpignan (y compris la cathédrale) soient régulièrement ouvertes au public et surveillées, en y consacrant les moyens nécessaires en partenariat avec les personnes concernées (paroisses, DRAC) ?

10- Pouvez-vous vous engager à rendre au théâtre municipal « Jordi Pere Cerdà » sa vocation exclusive de théâtre et de salle de spectacles, en entreprendre la restauration (décors de la salle, salle Jean-Cocteau, etc) et à revenir sur les aménagements malheureux de 2019 (envahissement du hall par les sanitaires, etc.) ? Vous engagez-vous à solliciter de l'État sa protection au titre des Monuments historiques ?

11- Pouvez-vous vous engager à conserver dans le patrimoine municipal l'ancienne annexe du petit lycée Arago (centre Walter-Benjamin), œuvre de L. Baille et lui donner une destination en rapport avec sa situation et son intérêt architectural ?

12- Parmi les ensembles architecturaux de Perpignan, les anciens couvents des Carmes et des Dominicains ne bénéficient pas jusqu'à présent de programmes cohérents de réaffectation et de restauration. Pouvez-vous indiquer quelle sera votre politique à cet égard ?

13- Vous engagez-vous à étudier les conditions de la renaissance d'un enseignement artistique à Perpignan, en liaison avec l'université ou par la création d'une nouvelle école des Beaux-Arts ?

4

**En ce qui concerne le centre historique :**

14- Le plan d'urbanisme (PSMV) du SPR (secteur sauvegardé) a été récemment révisé (arrêté du 04.07.2019).

- a. Etes-vous favorable à ce PSMV révisé ?
- b. Si oui, pourquoi ?

c. Si non, quelles mesures comptez-vous prendre pour modifier ou réformer ce plan ?

15- Le centre-ville comporte un bâti ancien très important et divers, parfois dégradé. Envisagez-vous d'établir une structure ou un service de conseil, d'aide et d'appui technique aux propriétaires pour les aider à conserver ce patrimoine ? Pensez-vous qu'une politique active de sensibilisation, de diagnostic technique, de formation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises appelées à intervenir dans le centre ville historique soit souhaitable ?

Si oui, êtes-vous prêt à mettre en œuvre une telle politique avec les moyens, en particulier humains et qualifiés, appropriés ?

16- Le centre-ville doit rester vivant et disponible pour ses habitants. Vous engagez-vous à promouvoir sa réhabilitation prioritairement au bénéfice des populations existantes, en favorisant d'abord l'appropriation des quartiers et des espaces publics par les habitants ? Vous engagez-vous par ailleurs à agir pour le renouveau commercial du centre-ville ?

17- La révision du PSMV était prioritairement orientée vers la possibilité de démolitions d'ensemble, spécialement dans les quartiers de Saint-Jacques et de Saint-Matthieu. Vous engagez-vous à la conservation de la structure bâtie et de l'aspect de ces quartiers médiévaux, tout en promouvant une réhabilitation de l'habitat dégradé selon les critères d'habitabilité exigés de nos jours ?

18- Malgré la révision du plan, le centre historique est très mal connu sur le plan historique et architectural. Etes-vous disposé à entreprendre, au cours du mandat, les enquêtes, inventaires et recherches nécessaires pour enrichir cette connaissance et la rendre utilisable dans le cadre de la gestion de la ville et de l'information du public ?

**Problèmes particuliers : nous vous demandons de vous exprimer sur les questions architecturales et patrimoniales particulières ci-dessous :**

19- Bourse du travail : comptez-vous poursuivre le projet de transformation de la Bourse du travail (œuvre de L. Baille) en bibliothèque de droit pour l'UPVD ?

a. Si oui, pourquoi ?

b. Si non : pour quel projet ?

20- Maison Combe-Jacomet (quartier gare, propriété de la ville, soumise à permis de démolir). Qu'envisagez-vous de faire de cette bâtisse ?

21- Hôpital Saint-Jean : envisagez-vous d'agir pour la conservation des derniers bâtiments subsistants construits par Léon Baille, et pour quel projet ?

22- Hospice de la Miséricorde : veillerez-vous à la conservation de cet ensemble bâti, et à son affectation à un nouvel usage respectueux de son architecture et de son histoire ?

23- Site d'Orle : pouvez-vous vous engager à prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarde du site médiéval, objet d'un projet d'urbanisation ?

24- Fort du Serrat d'en Vaquer : comptez-vous engager la conservation de l'édifice et l'aménagement du site ?

#### **Terres agricoles et espaces naturels**

25- Envisagez-vous une modification du PLU et du SCOT permettant une extension de l'urbanisation ?  
- si oui pourquoi ?  
- si non, pourquoi ?

26- Cas particulier de Château-Roussillon :  
- Qu'envisagez-vous pour les 14 ha où était envisagé un village de vacances à thèmes ?

#### **Canaux d'arrosage**

La sauvegarde du réseau des canaux d'arrosage du Roussillon, véritable patrimoine historique technique, hydraulique et naturel, est un enjeu très important dans la perspective des changements climatiques. Aussi :

27- Quelle politique de préservation du *Rec de las Canals* qui appartient à la ville sur tout son tracé comptez-vous entreprendre ?

28- Pouvez-vous vous engager à proscrire la poursuite des cuvelages des canaux, ce qui empêche la percolation des eaux dans les nappes phréatiques ?

7

29- Quelle politique de préservation des canaux en général comptez-vous entreprendre sur le territoire communal et sur celui de la communauté urbaine ?

#### **Préservation des arbres, parcs et jardins**

28- Envisagez-vous une politique de plantation d'arbres adaptés aux conditions écologiques locales sur les espaces disponibles (franges du réseau routier), ainsi que la végétalisation des itinéraires cyclistes créés ou à créer ?

29- Vous engagez-vous à ne pas permettre l'abattage ou l'enlèvement d'arbres monumentaux ?

30- Quelle sera votre politique de préservation et de régénération des espaces verts de la ville, dont certains sont très dégradés (jardin Terrus) ?